



Dossier pédagogique

CPA - VALENCE AGGLO SUD RHÔNE-ALPES

# Tibet. Les visages de l'exil

[www.patrimoinearmenien.org](http://www.patrimoinearmenien.org)

Photographies de Patrick Robert

Exposition du 17 mars au 18 septembre 2011



centre du  
patrimoine  
arménien

**CONTACT** Laurence VÉZIRIAN

CPA - Valence Agglo

14 rue Louis Gallet - 26000 VALENCE

T 04 75 80 13 03

F 04 75 80 13 01

Courriel : [info@patrimoinearmenien.org](mailto:info@patrimoinearmenien.org)

Site : [www.patrimoinearmenien.org](http://www.patrimoinearmenien.org)



McLeod Ganj, la partie haute de la ville de Dharamsala, située au nord de l'Inde, en Himachal Pradesh, est, depuis 1960, date à laquelle le Dalai-lama s'y est installé, la capitale des Tibétains en exil et le siège de leur gouvernement.

©Photographie Patrick Robert

---

# Tibet. Les visages de l'exil

Exposition présentée du 17 mars au 18 septembre 2011

L'histoire de la diaspora tibétaine puise ses origines dans l'invasion du Tibet par la Chine et le départ pour l'Inde en 1959 du Dalaï-lama, où il installera en 1960 le siège de son gouvernement en exil. Dans les mois et les années qui suivent, près de 85 000 Tibétains issus de toutes les régions et de tous les milieux sociaux le rejoignent et s'installent dans des camps de réfugiés, établis sur des terres prêtées par l'État indien. Ils représentent aujourd'hui en Inde une population de près de 110 000 personnes.

Plus de 60 ans après ces événements, leur vie a bien sûr évolué : tandis que les camps de réfugiés sont devenus de véritables villes, la question se pose, pour les générations de Tibétains nées en exil ou récemment arrivées, du renouvellement des modes de lutte et de l'acculturation à leur pays d'accueil.

Croisées avec les travaux d'**Anne-Sophie Bentz** et des images réalisées au Tibet par **Marc Buonomo**, les photographies du journaliste **Patrick Robert** témoignent de l'originalité de cette diaspora. Elles donnent à voir une génération branchée et politisée, ancrée dans la modernité et garante d'un passé qu'elle revendique avec ferveur, dédiée à un rêve : retourner un jour dans son merveilleux pays idéalisé.

# L'EXIL TIBÉTAIN EN INDE\*

**L'histoire de la diaspora tibétaine puise ses origines dans l'invasion du Tibet par la Chine en 1950 et le départ pour l'Inde du Dalaï-lama, où il installera en 1960, à Dharamsala, le siège de son gouvernement en exil.**

**Dans les mois et les années qui suivent, près de 85 000 Tibétains issus de toutes les régions et de tous les milieux sociaux le rejoignent et s'installent dans des camps de réfugiés, établis sur des terres prêtées par l'État indien, pour représenter aujourd'hui une population de près de 110 000 personnes.**

Les réfugiés tibétains qui arrivent en Inde, à la suite du Dalaï-lama, qui s'est présenté à la frontière indienne en mars 1959, s'entassent rapidement dans deux camps de transit mis en place par le gouvernement indien, Missamari, dans l'Arunachal Pradesh, et Buxa Duar, au Bengale. Les conditions de vie y sont très dures : la surpopulation, la chaleur extrême et une épidémie de dysenterie qui se déclare dès les premiers mois contribuent à rendre le quotidien des réfugiés tibétains particulièrement difficile et leur taux de mortalité est extrêmement élevé. Aussi, parmi les propositions faites par le gouvernement indien, et plutôt que de rester près de la frontière dans des conditions difficiles mais dans la perspective d'un retour rapide, le Dalaï-lama choisit de s'implanter au cœur de l'Inde, dans des camps conçus pour une plus longue durée : le système particulier des camps de réfugiés tibétains qui vont être mis en place en Inde repose sur un espoir, celui de bâtir en Inde une communauté tibétaine forte, qui est envisagée comme la garante de la préservation des traditions et des coutumes tibétaines. Ainsi, les réfugiés tibétains vont se retrouver entre eux, et, dans une certaine mesure, se mélanger entre eux, dans les camps de réfugiés, indépendamment de leur origine sociale, géographique ou religieuse: ils n'ont plus dès lors qu'une seule identité commune en exil, le fait d'être Tibétain.

Les réfugiés s'installent dans des camps qu'ils construisent eux-mêmes dans les années 1960, certains à vocation agricole (dans les plaines de l'Inde du Sud) comme Chandragiri, Bylakuppé et Mungod, d'autres à vocation agro-industrielle (les montagnes du nord) comme Bir, Chauntra et Bajnath, ou encore des camps à vocation artisanale (au nord et à l'est) comme Kalimpong, Darjeeling, Ravongla, Dalhousie, Dehra Dun, etc.

Ainsi, il y a aujourd'hui 52 camps de réfugiés tibétains dont 35 sont en Inde, 10 au Népal, 7 au Bouthan. Ils sont de taille variable, de quelque centaines à plusieurs milliers d'individus.

Plus de 50 ans après leur arrivée, leur vie a bien sûr évolué : ces camps sont devenus de véritables villages exclusivement peuplés de Tibétains, souvent dans des situations économiques florissantes et meilleures que celles de leurs hôtes indiens. Si les conditions de leur exil en Inde, regroupés dans des camps de réfugiés, ont contribué à l'émergence de la nation tibétaine et au maintien des traditions et des coutumes, la question se pose, pour les générations de Tibétains nées en exil ou récemment arrivées, du renouvellement des modes de lutte, de l'acculturation et de l'intégration à leur pays d'accueil, de l'émigration vers l'Europe ou les États-Unis.

\*D'après Anne-Sophie-Bentz, « La diaspora tibétaine en Inde: succès et limite d'un modèle », dans *Relations internationales* n°141 / 2010

# L'EXPOSITION

À travers une quarantaine de photographies extraites d'un reportage réalisé à Dharamsala par le journaliste Patrick Robert, l'exposition **Tibet, les visages de l'exil** donne à voir l'originalité de cette diaspora en Inde, où partir est, pour les Tibétains, le moyen de préserver leur culture menacée au Tibet, un acte militant de sauvegarde culturelle.

Ainsi, plusieurs images sont consacrées aux structures éducatives mises en place par le gouvernement tibétain en exil: le *Tibetan Children Village*, école prestigieuse gérée par la sœur du Dalaï-lama, l'institut Norbulingka, destiné à préserver le savoir-faire et les secrets des arts tibétains ou encore le *Tibetan Institut of performing Arts (TIPA)* ouvert par le Dalaï-lama pour préserver la culture lyrique et musicale. À l'École de transit, arrivent chaque semaine de nouveaux réfugiés. Certains sont encore des enfants, envoyés par leur parents à travers la montagne pour recevoir une éducation tibétaine: ils s'habituent peu à peu à leur nouvelle vie, tout particulièrement les moines et les religieuses persécutés au Tibet et qui goûtent enfin à la liberté et la sécurité.

Ce reportage présente également une nouvelle génération de Tibétains, révélée par les émeutes qui secouèrent le Tibet en 2008 et leur terrible répression par les autorités chinoises: une génération branchée et politisée qui, tout en respectant le Dalaï-lama, interroge le principe de non-violence. Nés en exil ou récemment arrivés, ces nouveaux résistants sont plus radicaux que leurs aînés et Internet relaie leur lutte dans le monde entier. Ils sont ancrés dans la modernité et garants d'un passé qu'ils revendiquent avec ferveur.

Mais ces photographies disent également les choix auxquels sont confrontés les réfugiés: la tentation de s'intégrer à la société indienne, celle d'émigrer, ou d'intensifier leur combat.

Les travaux d'Anne-Sophie Bentz viennent dialoguer avec les photographies de Patrick Robert. Ils tracent plus précisément les contours de l'exil tibétain en Inde: son histoire, son organisation, la vie des réfugiés dans les camps, le rôle du Dalaï-lama et les enjeux liés à sa succession. Ils montrent notamment comment les conditions de l'exil tibétain en Inde ont contribué à l'émergence de la nation tibétaine et à la mise en place d'une société à bien des égards plus démocratique que celle qui préexistait à l'exil.

En écho à cette présentation de la diaspora tibétaine en Inde, quelques photographies de Marc Buonomo réalisées en 2009 au Tibet, permettent d'en dresser un bref portrait: ses caractères géographiques, sa culture, son histoire ancienne et plus récente, l'organisation de la société. Elles sont l'occasion également de revenir sur la place particulière qu'occupe ce territoire dans les imaginaires occidentaux.



Temple Road, la rue principale de McLeod Ganj, le quartier tibétain de Dharamsala.  
©Photographie Patrick Robert



Le village de réfugiés de Ravangla, dans la région du Sikkim.  
©Photographie Anne-Sophie Bentz



Réfugiée tibétaine au travail dans l'Atelier pour infirmes et personnes âgées de Darjeeling. Le centre est géré par les réfugiés tibétains.

# LIENS AVEC LE PROGRAMME

## GÉOGRAPHIE

### Classe de 3<sup>e</sup>

Les mobilités humaines : les migrations

### Classe de 2<sup>nd</sup>e

Plus de six milliards d'hommes sur terre : enjeux géopolitiques des frontières à travers l'exemple du conflit Chine-Tibet

### Classe de Terminale SES, L et S

Un espace mondialisé : Autres logiques d'organisation de l'espace mondial (aires de civilisation et Etats)

## HISTOIRE DES ARTS

### Thématique « Arts, États et pouvoir »

A travers les photographies présentées dans l'exposition, plusieurs approches sont possibles, notamment en ce qui concerne les questions des objets comme vecteurs d'unification et d'identification d'une nation. Certaines pratiques artistiques (mandala par exemple) sont également perçues comme des formes d'opposition au pouvoir.

### Thématique « Arts, mythes et religions »

Les photographies présentées permettent d'aborder le rapport entre l'art et le sacré.



Lhasa. Temple du Jokhang, le cœur spirituel du Tibet.

©Photographie Marc Buonomo

# ACTION ÉDUCATIVE

## VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION

### Les Visages de l'exil

Évocation de l'histoire récente du Tibet et du fonctionnement de la société avant l'invasion chinoise, pour mieux saisir les spécificités de cette diaspora, l'organisation en exil de la vie des réfugiés tibétains, les enjeux politiques, sociaux et culturels auxquels ils sont confrontés.

**Collèges** : Visite guidée avec questionnaire à partir de 12 ans

**Lycées** : Visite guidée sans questionnaire à partir de 16 ans

**Durée** : 1h

## ATELIERS

### D'une diaspora à l'autre

Pour approfondir la visite, focus sur le concept de diaspora, axé sur l'approche comparative de deux exils originaux, celui des Tibétains en Inde et celui des Arméniens en France à découvrir dans le parcours permanent.

**Collèges et Lycées**

**Durée** : 2h

**Tarif**: 2,3€ / 1,5€ pour les établissements de la Communauté d'agglomération

### Comme une image

Lecture d'une sélection de photographies de l'exposition pour travailler sur la notion de diaspora et les différents aspects qu'elle montre d'elle à travers le monde. Pour les tout petits, un jeu des 7 erreurs autour de quelques photographies clefs de l'exposition.

**Public** : 8 à 12 ans

**Durée** : 1h

**Tarif**: 2,3€ / 1,5€ pour les établissements de la Communauté d'agglomération

### Les objets de l'exil

Bols-chantants, tunique couleur safran des moines et nonnes, «chapelets», drapeaux, etc. En diaspora ces objets sont autant de supports de l'identité tibétaine et témoignent également de cette culture auprès des Occidentaux.

Une découverte de la culture tibétaine à travers les objets amenés ou créés par les Tibétains en exil.

**Public** : 8 à 14 ans

**Durée** : 1h

**Tarif**: 2,3€ / 1,5€ pour les établissements de la Communauté d'agglomération

### Parcours de réfugiés

Jeu de l'oie géant adapté de l'atelier *Parcours de migrants* pour approfondir la question des réfugiés dans le monde et les procédures de l'asile en France et en Europe.

**Public**: Collèges et Lycées

**Durée** : 1h30

**Tarif**: 2,3€ / 1,5€ pour les établissements de la Communauté d'agglomération

# CARTE D'IDENTITÉ

## LA RÉGION AUTONOME DU TIBET

- Quelle superficie ?** 1 228 400 km<sup>2</sup> (soit 1/8<sup>e</sup> du territoire chinois)
- Quelle capitale ?** Lhassa
- Quelle population ?** **2 900 300 habitants** (2009) parmi lesquels *plus de 92 % de Tibétains, environ 6 % de Hans, d'autres groupes ethniques (Hui, Monba, Luoba, Sherpa...)* **Au total, les Tibétains sont plus de cinq millions répartis entre la Région autonome du Tibet et les provinces chinoises.**
- Quelles langues ?** Chinois (langue officielle dans l'administration et l'université), Tibétain, de nombreux dialectes (notamment au nord de l'Inde, au Bouthan et au Népal)
- Quelle religion ?** **Bouddhisme tibétain** (ou bouddhisme lamaïque)  
Le bouddhisme tibétain a été introduit pour la première fois au Tibet au VII<sup>e</sup> siècle mais déclina rapidement au IX<sup>e</sup> siècle.  
C'est vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle que débute à partir de l'Inde une seconde diffusion du bouddhisme au Tibet, diffusion qui s'appuie notamment sur la création d'écoles. Au XV<sup>e</sup> siècle, le chef d'une de ces écoles, les Gelupta (*littéralement : les hommes vertueux*), devient le chef spirituel et politique du Tibet. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'un de ces chefs reçoit d'un roi mongol le titre de *dalaï-lama*, titre qui fut attribué rétroactivement à ses prédécesseurs. Chaque dalaï-lama est considéré comme la réincarnation de son prédécesseur, pratique qui a été inventée au XII<sup>e</sup> siècle au sein de l'école Karma-Kagyupa.  
Depuis 1959, le bouddhisme tibétain est étroitement contrôlé par les autorités chinoises.
- Quel gouvernement ?** Une **région autonome** est une division territoriale chinoise de niveau provincial qui est officiellement plus autonome qu'une simple province. Juridiquement, les régions autonomes s'occupent de leurs affaires intérieures (éducation, santé...), alors que le pouvoir central chinois s'occupe notamment de la défense et des affaires étrangères.

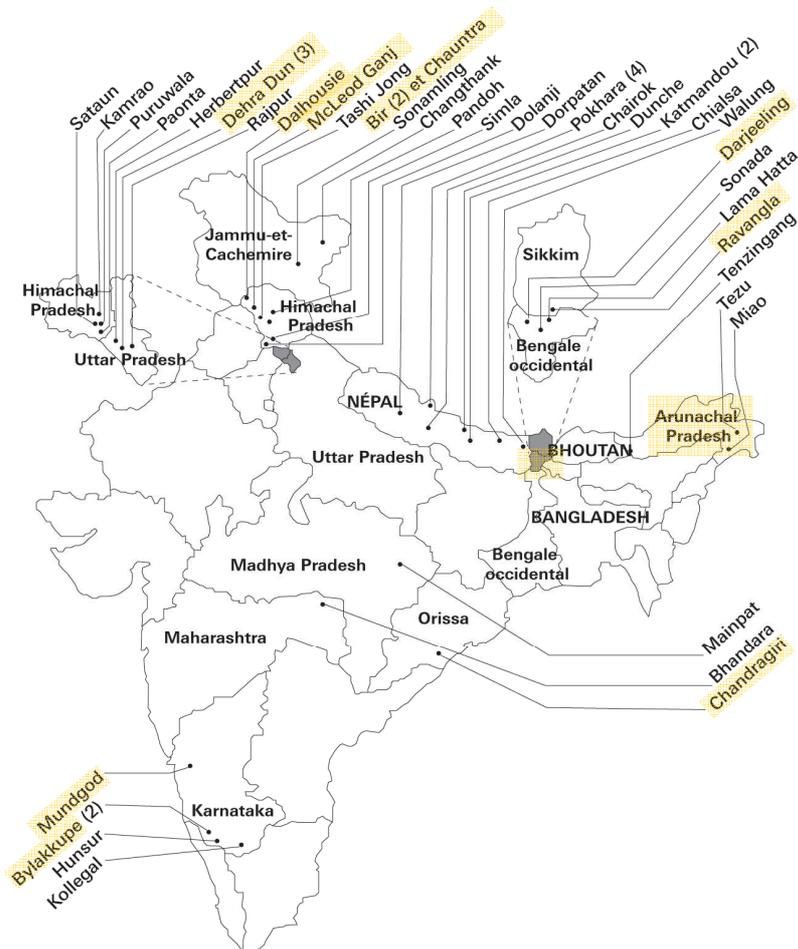
## LE TIBET EN EXIL

- Quelle capitale ?** **Dharamsala** dans le nord de l'Inde. Appelée parfois la petite Lhassa car le 14<sup>e</sup> dalaï-lama y a trouvé exil
- Combien de Tibétains ?** **128 000 réfugiés** dans le monde (selon le Gouvernement tibétain en Exil) dont 94 000 en Inde. Ces chiffres en date de 2009 sont sous-évalués car beaucoup de tibétains ne répondent pas aux formulaires de recensement. Ils sont sans doute plus de 150 000 dans le monde dont 110 000 seraient installés en Inde.
- Dans quels pays ?** Principalement dans les pays limitrophes de la Chine (Inde, Népal, Bouthan, Taïwan), mais aussi en Suisse, en Amérique du Nord
- Quel chef ?** Le **dalaï-lama** est le chef spirituel et politique des Tibétains en exil. La présence chinoise en Chine pose le problème de sa succession puisque s'il devait se réincarner en Chine, le nouveau dalaï-lama tomberait immédiatement sous la coupe des Chinois. Aussi l'actuel dalaï-lama cherche-t-il à dissocier ses fonctions spirituelle et politique pour que la communauté tibétaine en exil puisse, à défaut d'avoir un leader spirituel, avoir un chef politique.  
Le **panchen-lama** est le deuxième plus haut dignitaire religieux tibétain. Traditionnellement, il doit rechercher la réincarnation du dalaï-lama. L'actuel panchen-lama est retenu prisonnier en Chine, ce qui l'empêche d'accomplir sa mission, mettant donc en péril le système traditionnel de succession.

# EN CARTES



Carte adaptée par Anne-Sophie Bentz et Catherine Fragnière d'après une carte parue dans Robert Barnett et Shirin Akiner, *Resistance and Reform in Tibet*, Delhi, Motilal Banarsidass Publishers, 1996.



Carte adaptée par Anne-Sophie Bentz et Catherine Fragnière d'après une carte du site internet du ministère de l'Intérieur du gouvernement tibétain en exil. Les chiffres entre parenthèses indiquent la présence de plus d'un camp de réfugiés.

# CHRONOLOGIE



Kulbum, la chapelle des rois. Au centre Songtsen Gampo. DR



Tsongkhapa. DR



Le palais du Potala à Lhasa  
© Photographie Marc Buonomo



Drapeau tibétain créé par le 13<sup>e</sup>  
dalai-lama Thubten Gyatso

## VII<sup>e</sup> siècle

Unification de l'Empire tibétain (les trois provinces de l'U-Tsang, du Kham et de l'Amdo) par le roi Songtsen Gampo, considéré comme le père de la nation tibétaine. Première diffusion du bouddhisme au Tibet

## IX<sup>e</sup> siècle

Dislocation de l'Empire

## Fin du X<sup>e</sup>

Second diffusion du bouddhisme qui avait été interdit au milieu du IX<sup>e</sup> siècle

## 1357

Naissance de Tsongkhapa, fondateur de l'école bouddhique des Guéloupta dont seront issus les dalai-lamas

## 1578

Le chef mongol Altan Khan confère à Seunam Gyamtso, chef du monastère Guéloupta de Drepoung, le titre honorifique de *dalai-lama* qui signifie le « Maître Océan » (de sagesse). Les noms de tous les dalai-lamas comporteront dès lors le mot tibétain gyamtso (océan).

## 1642-1682

Règne du 5<sup>e</sup> dalai-lama. Ce règne se caractérise par de nombreuses réformes administratives, l'installation de la capitale à Lhasa, la construction du Potala. Le dalai-lama s'impose petit à petit comme le représentant du pouvoir politique.

## Deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle-début du XX<sup>e</sup> siècle

Concurrence entre la Grande-Bretagne et la Russie. La Grande-Bretagne cherche à contrôler le Tibet depuis l'Inde ; la Russie cherche à l'en empêcher pour maintenir son influence en Asie centrale.

## 1876-1933

Règne du 13<sup>e</sup> dalai-lama qui entame une importante campagne de modernisation (embryon d'armée, drapeau du Tibet, service postal, monnaie, installation d'une centrale électrique...)

## 1904

Invasion du Tibet par l'armée britannique qui se solde par le Traité de Lhasa entre les Britanniques et le gouvernement tibétain en exil

## 1907-1911

La Chine prend le contrôle sur le Tibet, en tant que puissance suzeraine. Fuite du 13<sup>e</sup> dalai-Lama qui est déposé par la Chine

## 1911

Révolution républicaine en Chine et installation de la République de Chine

## 1912

La République chinoise est proclamée à Lhasa. Insurrection des Tibétains contre la présence chinoise. Le Dalai-lama rentre au Tibet et prend la tête de l'insurrection.

## Janvier 1913

Le Dalai-lama entre dans la capitale, Lhasa. Les Chinois évacuent le pays. **Proclamation de l'indépendance** qui n'est cependant pas reconnue sur le plan international. On estime que cette indépendance *de facto* prend fin avec l'invasion de la Chine en 1949-1950.

**1914**

Accords politiques de Simla entre la Grande-Bretagne, la Chine et le Tibet.

**1949**

Création de la République populaire de Chine (RPC).

**1950**

Intronisation du 14<sup>e</sup> dalaï-lama, Tenzin Gyamtso. Invasion du Tibet par l'armée chinoise.

**Mai 1951**

« Accord en 17 points sur la libération pacifique du Tibet ». Les représentants de la République populaire de Chine réussissent à imposer le texte en menaçant le Tibet de nouvelles avancées de l'Armée populaire de Libération. Selon cet accord, le Tibet est partie intégrante de la République populaire de Chine qui aurait le contrôle de sa politique intérieure.



Nehru et le 14<sup>e</sup> dalaï-lama en 1959. DR

**À partir de 1956**

Nombreuses révoltes anti-communistes dans les différentes régions tibétaines.

**1959**

Insurrection à Lhassa. Le Dalaï-lama s'exile en Inde. Résolution de l'ONU contre la politique chinoise au Tibet. Avril 1959 : exil du Dalaï-lama et des membres de son gouvernement. 80 000 Tibétains les suivent en exil. Le gouvernement s'installe dans le nord de l'Inde.



Tenzin Gyamtso, le 14<sup>e</sup> dalaï-lama  
© Photographie Patrick Robert

**1960**

Le Premier ministre indien Nehru propose le site de Dharamsala où s'installent définitivement le Dalaï-lama et son gouvernement. Septembre 1960 : naissance de la première Assemblée des Députés du Peuple Tibétain (aujourd'hui Parlement tibétain en exil).

**1961**

2<sup>e</sup> résolution de l'ONU

**1965**

3<sup>e</sup> résolution de l'ONU. Les trois résolutions de l'ONU qui dénoncent « la privation des droits fondamentaux et des libertés du peuple tibétain, et notamment de son droit à l'auto-détermination », sont, à ce jour, restées lettre morte.

**1966**

La révolution culturelle chinoise atteint Lhassa. S'en suivent des profanations de tombe, des destructions de monastères et de lieux saints, des assassinats.

**1973**

Introduction des contributions volontaires des Tibétains exilés destinées à l'administration centrale tibétaine.

**1987-1989**

Manifestations et soulèvement populaires à Lhassa. Répression violente du gouvernement chinois

**Mars 2008**

Soulèvement populaire et manifestations massives, d'abord à Lhassa, puis dans les régions tibétaines de l'est et du nord-est. Forte répression.



Le parlement du Tibet en exil à Dharamsala  
© Photographie Anne-Sophie Bentz



Manifestation au Tibet en mars 2008. DR

# ZOOM SUR...

## L'INVASION DU TIBET PAR LA CHINE

En 1949, la Chine devient communiste et fait valoir ses droits sur le Tibet, considérant ses habitants comme une minorité ethnique. Très vite, la Chine affirme son pouvoir sur le pays en construisant des routes, en exploitant son pétrole et en ouvrant des hôpitaux et des écoles. Les cadres tibétains doivent dorénavant se former en Chine. Le Tibet fait appel à la communauté internationale qui reste muette. L'URSS se range du côté de la Chine et l'Inde reconnaît la suzeraineté de la République populaire sur le Tibet. Le X<sup>e</sup> panchen-lama, né au Qinghai en 1938, probablement manipulé par son entourage, croit voir dans cette politique un avantage potentiel face au Dalai-lama et demande à la Chine d'envoyer l'Armée populaire de libération.

L'armée chinoise entre au Tibet avec 80 000 hommes le 1<sup>er</sup> octobre 1950, le jour anniversaire de l'accession des communistes au pouvoir. Pour la communauté internationale, le Tibet est une affaire interne à la Chine. Seule l'Inde proteste, ainsi que le Salvador, qui rapporte le cas du Tibet à l'ONU en 1950.

Le Dalai-lama réfugié sur la frontière du Sikkim envoie une délégation en Chine, laquelle signe sans y être habilitée un accord en dix-sept points portant sur « les mesures pour la libération pacifique du Tibet » (23 mai 1951) La première clause stipule que : « Le peuple tibétain s'unira pour chasser hors du Tibet les forces d'agression impérialistes : le Tibet reviendra à la grande famille de la Patrie, la République Populaire de Chine ».

Le Dalai-lama se rend à Pékin en juillet 1954 et rencontre Mao qui accepte de retarder les réformes prévues dans l'accord en dix-sept points. En rentrant au Tibet en juin 1955, il constate que Mao n'a pas tenu ses promesses, les Tibétains du Kham et de l'Amdo se sont soulevés et l'armée chinoise a noyé la révolte dans le sang, rasant villages et monastères : les réfugiés commencent à arriver à Lhasa.

Un mouvement de résistance populaire des Tibétains, le Chushi Gangdruk, réunit les Résistants du Kham et de l'Amdo ; il se propage vers le Tibet central où il s'associe avec les résistants locaux pour former l'armée de défense des volontaires nationaux, la Tensung Tangla Magar. Le contrôle de la situation échappe non seulement aux autorités chinoises, mais aussi au Dalai-lama: la résistance est rapidement aux portes de Lhasa. Ce sont ces événements, combinés à des rumeurs d'enlèvements, qui précipitent l'exil du Dalai-lama. Il quitte le Tibet dans la nuit du 17 au 18 mars 1959.



Sur la route des ermitages de Drak Yerpa. Installation de drapeaux de prières par les tibétains. Passage d'un convoi de l'armée chinoise.  
© Marc Buonomo

Le Panchen-lama, resté au Tibet, cautionne dans un premier temps, la politique chinoise. Il occupe le poste de vice-président de l'Assemblée consultative du peuple. Mais en 1962, il se retourne contre les autorités et adresse un courrier à Mao Zedong dénonçant la politique instaurée dans la région, réclame en 1964, le retour du dalaï-lama. Il est enfermé dans une prison chinoise après avoir subi une session de critiques publiques de cinquante jours. Il n'en sortira qu'en 1978 et mourra dans des conditions mystérieuses en 1989. La Région autonome du Tibet (RAT), un tiers de l'espace géographique tibétain, est proclamée en 1965.

# LEXIQUE

## BOUDDHISME TIBÉTAIN

Le bouddhisme tibétain a été introduit pour la première fois au Tibet au VII<sup>e</sup> siècle mais déclina rapidement au IX<sup>e</sup> siècle. C'est vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle que débute à partir de l'Inde une seconde diffusion du bouddhisme au Tibet, diffusion qui s'appuie notamment sur la création d'écoles. Au XV<sup>e</sup> siècle, le chef d'une de ces écoles, les Gelupta (littéralement : les hommes vertueux), devient le chef spirituel et politique du Tibet. Au XVI<sup>e</sup> siècle, l'un de ces chefs reçoit d'un roi mongol le titre de dalaï-lama, titre qui fut attribué rétroactivement à ses prédécesseurs. Chaque dalaï-lama est considéré comme la réincarnation de son prédécesseur, pratique qui a été inventée au XII<sup>e</sup> siècle au sein de l'école Karma-Kagyupa.

## DALAI-LAMA

Littéralement « Maître Océan de sagesse ». Chef spirituel et politique du Tibet (depuis le XVII<sup>e</sup> siècle). L'actuel dalaï-lama, Tenzin Gyamtso, est le quatorzième du nom.

## DIASPORA

n.f. mot grec : dispersion

Dispersion à travers le monde antique des juifs exilés de leur pays. Par extension dispersion d'une communauté à travers le monde ; ensemble des membres dispersés. (*Le nouveau Petit Robert*, 2007)

À partir de l'exemple de la diaspora juive, la définition s'est étendue à d'autres groupes de population. Sont désignées par le terme de diaspora les populations issues d'un exil massif et contraint, dont les causes sont des persécutions, massacres, génocides.

Dans les années 1970 le terme évolue pour englober les mouvements migratoires économiques ou politiques - mouvements de réfugiés politiques et exodes du XX<sup>e</sup> siècle.

Installés dans des pays d'accueil, les groupes d'une diaspora conservent des liens forts avec une mémoire collective, défendent une identité culturelle, entretiennent entre eux des relations politiques et économiques. Les diasporas se caractérisent, et se distinguent des autres groupes d'immigrés, par la conscience et le fait de revendiquer une identité nationale ou religieuse, par l'existence d'une organisation (politique, religieuse ou culturelle), et par l'existence sous diverses formes de contacts avec le territoire d'origine.

## PANCHEN-LAMA

Le panchen-lama est le deuxième plus haut dignitaire tibétain. Depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, il est convenu que le dalaï-lama et le panchen-lama participent chacun à l'identification du successeur de l'autre. L'actuel panchen-lama, *Gedhun Choeki Nyima*, reconnu par le 14<sup>e</sup> dalaï-lama en 1995, est retenu prisonnier en Chine depuis cette date.

## RÉGION AUTONOME DU TIBET

Proclamée en 1965, c'est une des cinq régions autonomes (avec le Guangxi, la Mongolie-Intérieure, le Ningxia et la Région autonome Ouïgoure de Xinjiang) de la République Populaire de Chine. Les régions autonomes sont des divisions territoriales de niveau provincial qui ont -officiellement- une plus grande autonomie. Elles regroupent une part importante de minorités ethniques.

---

# LES INVITÉS



## **PATRICK ROBERT, photographe et journaliste**

Grand reporter, primé de nombreuses fois, Patrick Robert a travaillé pour Sipa, puis Sygma et Corbis. Son travail porte sur l'actualité internationale, les sujets de société et il a couvert de nombreux conflits partout dans le monde, en Afrique notamment, où il a été blessé en 2003. Son travail sur le Tibet a été réalisé dans le cadre d'une commande pour le magazine *Elle* et publié par e-center sous le titre *Liberté et mobilisation en exil*.



## **ANNE-SOPHIE BENTZ**

Spécialiste de la diaspora tibétaine, Anne-Sophie Bentz enseigne les relations internationales à l'Université de Toulouse 1 Capitole. Elle est l'auteur d'une thèse à l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève pour laquelle elle a reçu le prix Pierre du Bois 2010. Ses travaux, qui interrogent les rapports entre le nationalisme et l'exil chez les réfugiés tibétains en Inde, ont été publiés aux Presses universitaires de France.



## **MARC BUONOMO**

Enseignant en astronomie et en physique à l'Université Joseph Fourier, Marc Buonomo est également un voyageur photographe, auteur de plusieurs sujets sur le Mali qu'il parcourt depuis plus de 20 ans. En 2007 il publie aux éditions La passe du vent, *Sira Kan*, un coffret de photographies accompagnées des poèmes de l'écrivain Thierry Renard. C'est pour suivre une éclipse de soleil qu'il se rend au Tibet pour la première fois en août 2009.

---

# LE CPA-VALENCE AGGLO

Établissement précurseur en Europe, le Centre du Patrimoine Arménien (CPA) s'inscrit dans le réseau des lieux consacrés à l'histoire de l'immigration. Il retrace le parcours des Valentinois d'origine arménienne depuis le génocide et l'exil jusqu'à l'installation en pays d'accueil. En s'appuyant sur cet exemple, le Centre explore au fil des saisons les questions relatives aux génocides, aux diasporas, à l'exil, aux réfugiés, à l'intégration ou la diversité culturelle, etc.

Il est un lieu de mémoire, où l'on part à la recherche de ses racines ; un lieu de pédagogie ; un lieu de débats, de rencontres, aux prises avec l'actualité.

### **Le service Action éducative**

Le service met à la disposition des équipes enseignantes des dossiers thématiques : génocides, diasporas, migrations, intégration, nationalité, etc. Ces dossiers comprennent des documents iconographiques, des cartes et chronologies, un glossaire. Ils sont complétés par un questionnaire, si l'équipe éducative souhaite que les élèves disposent d'un support.

Le service est coordonné par un professeur relais missionné par le rectorat de l'Académie de Grenoble, Laure Billon, professeur d'Histoire-Géographie.

# AUTOUR DE L'EXPOSITION

## CONFÉRENCE

### ***Tibet. Une civilisation en danger***

Par **Katia Buffetrille**, ethnologue, spécialiste de la culture tibétaine

En 1950, l'Armée populaire de libération entrait au Tibet et le silence tombait alors sur le pays. La libéralisation initiée au début des années 1980 par Deng Xiaoping permit à un certain nombre d'Occidentaux de visiter enfin ce pays si méconnu. Mais le poids économique de la Chine est tel que la désinformation est toujours très importante. Cette conférence traitera de l'histoire moderne du Tibet et de celui qui fut son dirigeant spirituel et temporel jusqu'aux années 1950.

**Mardi 5 avril 2011 à 20 h à l'Université Stendhal,**

87 av. de Romans à Valence

Tarifs : 5 € / 2 € pour abonnés CPA et adhérents de l'UP

En partenariat avec l'Université populaire de l'agglomération valentinoise

## PROJECTION-RENCONTRE

### ***Ce qu'il reste de nous***

Documentaire de François Prévost et Hugo Latulippe (Québec, 2004, 80')

Kalsang Dolma, une Tibétaine réfugiée au Québec, retourne dans son pays d'origine. Par-delà les frontières de la plus vaste prison du monde, elle porte un message filmé du chef spirituel et politique des Tibétains, le dalaï-lama.

Rencontre avec **Anne-Sophie Bentz**, spécialiste de l'exil tibétain en Inde

**Mardi 17 mai 2011 à 20 h à lux Scène nationale,**

36 bd du Général de Gaulle à Valence – Tarif : 7 €

Dans le cadre du cycle Ciné-diaspora, avec lux Scène nationale

## À LA BOUTIQUE DU CPA

Anne-Sophie Bentz

*Les réfugiés tibétains en Inde. Nationalisme et exil.* PUF, 2010. 18€

Patrick Robert

*Liberté et mobilisation en exil.* CDP, 2008. 28€



Sur la route, entre Samye et Lhasa, sur la rive nord du fleuve Brahmapoutre. Un tracteur taxi accueille les passagères (et enfants) d'une embarcation qui traverse le fleuve.

© Photographie Marc Buonomo

Ermitage de Tashi Choling sur les pentes de Phurbu Chok. Couvent de religieuses vivant en communauté.

© Photographie Marc Buonomo



centre du  
patrimoine  
arménien

# VALENCE AGGLO Sud Rhône-Alpes

## Contact

Laurence VÉZIRIAN  
Centre du Patrimoine Arménien -14 rue Louis Gallet -26000 Valence  
**téléphone** 04 75 80 13 00 / **télécopie** 04 75 80 13 01  
**Courriel** info@patrimoinearmenien.org  
**Site** www.patrimoinearmenien.org

## Horaires de l'exposition

Ouvert du mardi au dimanche  
De 14h à 17h30 jusqu'au 31 mars  
De 14h30 à 18h30 jusqu'au 18 septembre  
Fermé les jours fériés et exceptionnellement du 16 au 29 mai 2011

## Groupes scolaires / Associations

Les groupes sont accueillis sur réservation du lundi au vendredi de 9h à 18h30.  
Autres demandes : nous consulter

## Tarifs groupes scolaires

Visites libres et guidées : gratuites  
Ateliers : 2,30 € par élève / 1,50 € pour les élèves des établissements de Valence Agglo

## Pour le bon déroulement de votre visite

- Les enseignants sont responsables de leur groupe et assurent un encadrement actif. Le nombre d'accompagnateurs sera adapté à l'effectif, au minimum un adulte pour quinze élèves.
- Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires des activités et de prévenir le Centre en cas de retard sur votre trajet.
- Les groupes doivent être constitués d'une quinzaine d'élève maximum. Les classes sont donc séparées en deux groupes lors de l'accueil.
- Pour le confort des élèves, il est conseillé de laisser sacs et vestiaires dans le car.
- Si vous choisissez d'utiliser les questionnaires fournis par le Centre, les élèves devront se munir d'un stylo (tablette fournie par le Centre).

## Accès

Train : Le Centre du Patrimoine Arménien est à 10 mn à pied depuis la gare SnCF de Valence ville. Navettes régulières entre les gares Valence TGV Sud et Valence ville.  
Bus et voitures : possibilité de parking à proximité du centre ville piéton (Préfecture, parking Vauban ou Parc des expositions)

